



VILLE DE CHATEAU-LANDON
77570

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024
COMMUNE DE CHÂTEAU-LANDON

2024.02.23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Vote du Budget Primitif 2024 – Service de l'Assainissement Collectif

L'an deux mil vingt-quatre,
Le deux avril à vingt et une heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, Salle Pascale Pinguet, sous la présidence de Mme Valérie LAGILLE, Maire.

Étaient présents : Mme Valérie LAGILLE – Mme Cristèle VIEZZI – M. Frédéric BAUDOUIN – Mme Sophie GOUSSERY – M. Alain RODRIGUEZ – Mme Marie-Christine MASSON – M. Serge PEREIRA – Mme Geneviève POMMERAU – Mme Florence GUIGNON – Mme Christine PITTION – M. Bertrand GAGNON – M. Michel ETTLIN – M. Jean-Hubert FRISON – Mme Gwenaëlle LEGROS.

Étaient excusés : Mme Lucette FARE (*pouvoir à M. Michel ETTLIN*) – Mme Sylvie STITI (*pouvoir à Mme Gwenaëlle LEGROS*) – Mme Rosa ALVES.

Étaient absents : M. Frédéric COMBE – Mme Marie-Christine REDON – M. Sébastien BAUDEMONT – M. Benjamin BUSIGNIES-BOGANDA – M. Lionel CORNICHON.

Secrétaire de séance : Mme Florence GUIGNON.

Convocation :
28/03/2024

Date d'affichage :
28 MARS 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice : 22
Présents : 14
Votants : 16

Acte rendu exécutoire après
envoi en Sous-Préfecture

Le : **08 AVR. 2024**

Et publication ou notification

Du : **08 AVR 2024**

Vu la Commission finances élargie du 14 mars 2024,

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du Service de l'Assainissement et de le voter par chapitre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité**.

ADOpte le budget primitif 2024 du Service Assainissement arrêté comme suit :

	DEPENSES HT	RECETTES HT
	En Euros	En Euros
Section d'Exploitation	626 223.60 €	626 223.60 €
Section d'Investissement	672 178.46 €	672 178.46 €
TOTAL	1 298 402.06 €	1 298 402.06 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme

Le jeudi 4 avril 2024

Le Secrétaire de séance,
Florence GUIGNON

Le Maire,
Valérie LAGILLE

